

**Programme « Ensemble pour la protection de tous contre le SIDA » :  
« Pamoja na sote, tujikinga ».**

**Projet 3 : Lutte contre les viols et violence faite aux femmes et ensemble pour  
la protection contre le VIH/SIDA de tous**

**Baillleurs de Fonds :**

1. Crédit-Sud, Fraternité Saint Paul de Belgique
2. Commune de Braime de la Belgique,
3. Organisation Soutien aux Femmes Vulnérables Actives du Congo (SOFA)

**Daté :** De juillet 2018 à janvier 2019

**Lieu d'exécution du projet :** Buhozi/Territoire de Kabare et les périphéries de la Ville de Bukavu (Panzi et Kabuye).

*1. De la formation des Assistantes psychosociales, des animateurs et des autorités locales.*

*Thème principal : Comment valoriser la femme victime de la discrimination au dépistage volontaire du VIH/Sida.*

**1.1. Contexte de la formation**

« *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit* », déclare l'article premier de la Déclaration Universelle des droits de l'homme. Quels que soient sa race, sa couleur, son sexe, sa religion, ses opinions ou ses richesses, tout individu a les mêmes droits et les mêmes libertés. L'article 14 de la Constitution de la RD Congo (2006) déclare à son tour : « *les pouvoirs publics veillent à l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard de la femme et assurent la protection et la promotion de ses droits. La femme a droit à une représentation équitable au sein des institutions nationales, provinciales et locales. L'Etat garantit la mise en œuvre de la parité homme-femme dans lesdites institutions. La loi fixe les modalités d'application de ces droits.* »

Visiblement, les objectifs recherchés dans ces différentes dispositions sont l'égalité et la promotion de la femme, ainsi que sa participation au développement. On parle de l'égalité des

# *A c t i o n s   p o u r   l a   R é i n s e r t i o n   S o c i a l e   d e l a   F e m m e*

femmes par rapport aux hommes dans l'exercice des droits. Les textes ont pour vocation d'interdire toutes les discriminations rencontrées dans les mentalités des individus : les discriminations juridiques, politiques et socio-culturelles. Des droits égaux sont aussi réclamés dans le domaine de l'éducation (et par voie de conséquence, de l'éducation préventive, qu'elle soit formelle ou informelle sur le VIH/SIDA, afin de diffuser la connaissance et l'information sur la maladie et à favoriser une culture de comportements qui protègent contre le VIH/SIDA et d'autres infections sexuellement transmissibles), du travail et de la rémunération.

Des institutions spécialisées des Nations Unies (FAO, OMS, UNESCO, UNICEF, OIT) ont mis en œuvre des programmes visant à répondre aux aspirations des femmes dans les pays où ils sont mis en œuvre. Ce, afin de permettre aux femmes d'exploiter leur potentiel et faire reconnaître leur contribution au développement durable. L'Objectif de Développement Durable à l'horizon 2030 n° 5 consiste à : « *Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les filles et femmes* ».

Tous ces mécanismes sont prévus en vertu de l'immense discrimination dont sont victimes les filles et femmes, en tous lieux et en toutes circonstances, et de manière plus spécifique, en ce qui concerne le dépistage au VIH/SIDA.

La Division de la parité hommes-femmes, de l'équité et de l'emploi en milieu rural de la FAO a fait remarquer que la manière dont les violences sexuelles et sexistes et l'inégalité hommes-femmes augmentent la vulnérabilité au VIH/SIDA des filles et des femmes au sein des populations relevant de l'aide humanitaire. De même, il a été attesté que les violences et la peur des violences constituent des facteurs de risque importants qui contribuent à la vulnérabilité des femmes et des filles à une infection par le VIH.

Pour toutes ces raisons, il est apparu important de renforcer les capacités des assistantes psychosociales, des animatrices et des autorités locales, afin que chacune et toutes s'impliquent dans un processus de transformation sociale, consistant à valoriser les femmes victimes de discrimination pour le dépistage, portant volontaire, du VIH.

## **1.2. Objectifs pédagogiques**

Ce contexte macabre a incité l'ARSF à imaginer des initiatives susceptibles de répondre notamment aux objectifs suivants :

- Promouvoir l'implication et la responsabilisation des assistantes sociales, des animatrices de l'ARSF et des leaders communautaires dans la lutte contre la discrimination et la

# A c t i o n s p o u r l a R é i n s e r t i o n S o c i a l e d e l a F e m m e

stigmatisation dont souffrent les filles et femmes dans la lutte contre le VIH et leur recours au dépistage et aux soins,

- Prendre en compte les violences faites aux femmes comme facteur d'exposition au VIH et favoriser, dans ce contexte, la mise en place de nouvelles stratégies de prévention et de soins, y compris en direction des hommes, auteurs de violences et de discriminations.
- Intégrer la problématique du VIH dans les services de planning familial, de santé sexuelle et reproductive et réciproquement.

## 1.3. Thèmes développés et leurs objectifs spécifiques

### a) Le principal thème développé au cours de cette session a été le suivant:

*Comment valoriser la femme victime de la discrimination au dépistage volontaire du VIH ?*

### b) Objectifs spécifiques de la session

- \* Renforcer les capacités des leaders et autorités à promouvoir les actions de lutte contre le SIDA, des discriminations, de viols, violences des femmes victimes dans leurs entités respectives.
- \* Former et informer les autorités locales et autres leaders communautaires sur la manière de mobiliser des femmes et des hommes à combattre la discrimination, les violences faites aux femmes et les nouvelles infections en VIH/SIDA et faire le plaidoyer auprès des autorités provinciales, nationales et internationales, afin de les amener à appuyer cette lutte.

## 2. De la formation des femmes de Buhozi, Panzi et Kabuye

*Thème principal : Les stratégies de lutte contre les viols, les violences faites aux femmes et le VIH/Sida.*

### 2.1. Contexte et justification

La population de Buhozi et ses environs dispose de peu ou pas du tout d'informations pertinentes et fiables ainsi que de connaissances sur les stratégies de prévention, de protection et de lutte contre le SIDA, une maladie pourtant réelle et mortelle et qui continue à faire des victimes dans le silence et l'ignorance.

Les informations en notre disposition relèvent cependant que le taux de prévalence de cette maladie en province du Sud-Kivu était de 4 % en 2015 à 4% et que l'on a enregistré 1,7% de nouveaux cas admis à l'Hôpital Général de Référence de Bukavu.

Il est à noter que les malades du VIH/Sida sont victimes de stigmatisation, de marginalisation et d'exclusion sociale, de telle manière qu'ils se cramponnent impuissantes dans leur état, qu'ils soient informés ou non de leur statut sérologique. Nombreux sont ceux qui, pour

# *A c t i o n s   p o u r   l a   R é i n s e r t i o n   S o c i a l e   d e l a   F e m m e*

échapper à ces traitements par ailleurs dégradants et inhumains, s'éloignent de leurs aires et zones de santé respectives, voire du pays, aux fins de leur prise en charge médicale et psychosociale. De ce fait, les statistiques officielles désagrégées ne sont pas totalement fiables.

De ce fait, cet atelier vise principalement à renforcer les capacités des femmes et hommes porteurs et affectés par cette maladie, afin de vaincre la peur, la honte et la stigmatisation et de s'impliquer activement dans l'éducation – sensibilisation pour la lutte contre la pandémie et, ipso facto, de participer aux efforts pour contrer les viols et violences sexuelles perpétrés contre les filles et femmes, qui constituent l'un des tuyaux de la propagation massive du VIH/SIDA.

Ainsi, les bénéficiaires, principalement, les femmes vulnérables vivant dans les localités de Buhozi, Panzi et bien ciblée à cause de sa localisation périphérique du centre-ville et de sa fréquentation à cause du petit commerce prospère des produits agricoles, ont-ils été invités, non seulement à acquérir des notions théoriques mais également à partager leurs expériences respectives.

## **2.2. Objectifs de l'atelier**

Les objectifs ci-dessous ont été assignés à ce troisième cycle de formation dans le cadre du programme « *Pamoja tujikinga sote na SIDA* »

- Amener les participants à s'impliquer dans la lutte contre les viols et les violences faites aux femmes,
- Encourager les participants à s'approprier les stratégies de lutte contre les violences faites aux femmes ;
- Amener les participants à comprendre le bien fondé du dépistage volontaire du VIH /SIDA ;
- Informer les participantes sur l'objectif 90 90 90.
- Arrêter des stratégies pour bien combattre le viol et violence à l'égard des femmes.

## **2.3. Résultats atteints**

- Connaissances et compétences des femmes et des hommes renforcées sur la prévention des viols et violences sexuelles dirigées contre les filles et femmes,
- Engagement solennel des hommes et femmes sur la prévention et la lutte contre le VIH/SIDA,



# Actions pour la Réinsertion Sociale de la Femme

- 131 personnes dont 122 femmes et 9 hommes outillés dans la mise en œuvre effective du programme « *Pamoja tujikinge sote na Sida* ».

## Résultats généraux des ateliers de formation

- 2 cours – ateliers organisés sur le thème « Comment valoriser la femme victime de la discrimination au dépistage du VIH ».

- 2 cours ateliers organisés sur le thème « Stratégies de lutte contre les viols, violences faites aux femmes et VIH/Sida »



- 165 personnes formées au total, parmi lesquelles : 131 femmes.



**Photos 1 : Formations des Assistantes Psycho-Sociales et Animateurs**





# Actions pour la Réinsertion Sociale de la Femme

**Photos 2 : Formation des Autorités locales et Leardships**



**Photos 3 : Formation des femmes à Buhozi**